

fois où deux de mes frères étaient déjà religieux ; il y prit l'habit, y fit profession, y donna de grands exemples de vertu et y mourut saintement. Ma mère et moi reçûmes le voile le jour de la Purification de la grande Reine du ciel, le 2 février 1620. La profession de ma sœur fut différée, parce qu'elle n'avait point encore l'âge. Le Tout-Puissant favorisa, par sa seule bonté, notre famille, en nous faisant la grâce de nous consacrer tous à l'état religieux. Dans la huitième année de la fondation, et la vingt-cinquième de mon âge, c'est-à-dire en l'an 1627 du Seigneur, l'obéissance me fit accepter la charge de supérieure, que j'exerce indignement aujourd'hui. Dans le courant des dix premières années de ma supériorité, je reçus plusieurs fois du Très-Haut et de la grande Reine du ciel elle-même l'ordre d'écrire sa très sainte vie, mais je résistai par scrupule pendant tout ce temps-là, à ces ordres divins, jusqu'en l'année 1627, où je commençai de l'écrire. Je l'avais achevée, quand je me décidai à brûler tous mes manuscrits, tant ceux qui regardaient ce sujet sacré que plusieurs autres, relatifs à des matières très-graves et très-mystérieuses, et cela, par suite des craintes et des tribulations dont j'ai parlé, et d'après le conseil d'un prêtre qui me dirigeait en l'absence de mon confesseur ordinaire et qui me dit que les femmes ne devaient point écrire dans la sainte Eglise. Je ne manquai point de